

*Visite de chantier du bassin de stockage-restitution au  
Nouvion-en-Thiérache*

*Cérémonie du jeudi 15 mars 2012*

*Discours du Président Henri BROSSIER*



Bonjour à tous,

Avant de descendre au fond du bassin, je souhaite remercier toutes les personnes présentes ce matin : Conseiller général du canton (Thierry THOMAS), Vice-Présidents de la Thiérache du Centre, élus du Nouvion, Président du SIABOA (nous sommes au bord du ruisseau de l'Ancienne Sambre), représentants des organismes financeurs, et de la Police de l'Eau, fermier qui exploitera l'ouvrage (la SAUR).

Je remercie aussi évidemment le personnel de la Communauté de Communes, le maître d'œuvre (SAFEGE) et le groupement d'entreprises (Balestra, Marechal, Eiffage, Eau Pure) qui permettent la réalisation d'un tel ouvrage. Ainsi que le contrôleur technique (APAVE) et le coordonnateur SPS (CEFAQ), ce dernier ayant un rôle primordial dans ce type de chantier pour son bon déroulement.

Car si nous avons souhaité vous réunir aujourd'hui sur ce chantier, c'est avant tout pour sa particularité et je dirais même sa difficulté d'exécution. Ce n'est pas un chantier courant, c'est un chantier unique dans le département de par sa conception.

Il n'a pas été facile de trouver la localisation idéale pour ce bassin qui est un complément indispensable à la nouvelle station d'épuration dans le but de réduire la pollution de l'Ancienne Sambre par les eaux usées.

Si ce chantier accumule de nombreuses difficultés :

- bassin de 500 m<sup>3</sup> complètement enterré
- réalisation dans un espace confiné au bord d'un cours d'eau
- réalisation en « centre-ville » du Nouvion-en-Thiérache,

c'est parce que la Communauté de Communes a voulu créer un ouvrage provoquant le moins de nuisances possibles pour les riverains. En effet, lorsque le bassin sera terminé, il n'y aura ni bruits, ni odeurs et étant donné qu'il est enterré il sera invisible.

Pourtant, couplé aux travaux de réfection des réseaux en amont du bassin par l'entreprise DESGRIPPES, il permettra d'éviter une source de pollution non négligeable du ruisseau de l'Ancienne Sambre lors des épisodes pluvieux et ainsi il contribuera à l'atteinte du bon état écologique pour cet affluent de l'Oise.

Concernant l'aspect financier, le montant total est de **1.300.000 €** pour le bassin auxquels s'ajoutent **1.000.000 €** pour les réseaux. Dans les deux cas, financés par la Thiérache du Centre, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil général de l'Aisne.

A noter que la commune du Nouvion-en-Thiérache participe également financièrement dans le cadre du volet pluvial qui relève de sa compétence. En effet, de nombreux réseaux sont encore unitaires sur le territoire de la commune.

Je laisse le soin au Responsable du service Eau et Assainissement, Frédéric PONSART, de vous en dire un peu plus sur le rôle et le fonctionnement du bassin.

Merci à tous d'être venus.